



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°15 - Avril-Mai-Juin 2024

INFORMATIONS À RETENIR

Mercredi 23 mai à 19h30 :

Conseil Municipal
à la salle de l'Obier.

Samedi 1 juin :

Fête de l'omelette.

Samedi 6 juin à 20h15 :

Soirée conte au musée.

Dimanche 9 juin 20h15 :

Élections européennes.

Vendredi 14 juin :

Soirée bougies au musée
et exposition « L'Art sacré
à Rochemenier ».

Mercredi 26 juin à 19h30 :

Conseil municipal
à la salle de l'Obier.

Samedi 29 juin et dimanche 30 juin :

Anjou Vélo Vintage.

UN NOMBRE : 2

2 vélos électriques seront disponibles en prêt gratuit sur la commune, à partir du 1er juin. Restez à l'écoute pour plus d'informations à ce sujet prochainement !

POINT CIVIQUE

En France, les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires est éligible pour voter. Il est également possible de voter par procuration si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

EDITO

Chers habitants de Louresse-Rochemenier,

En ce mois de mai, je vous adresse mes salutations les plus chaleureuses. J'espère que ce message vous trouve en pleine santé et de bonne humeur. Avec l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite un mois de mai éclatant, suivi d'un mois de juin tout aussi enchanteur.

Je suis très heureux de vous annoncer l'avancement significatif de nos projets communaux, dont vous constaterez bientôt les résultats concrets. Notre engagement sans faille vise à embellir notre commune et à améliorer votre qualité de vie au quotidien. Que ce soit dans le domaine de l'aménagement urbain (notamment la halle de Rochemenier et les projets de voirie), la promotion de la culture à travers le soutien aux manifestations locales, l'investissement dans l'éducation avec la rénovation énergétique de l'école, ou encore nos actions environnementales comme la création de la liaison entre Louresse et Rochemenier, vos élus sont pleinement mobilisés pour répondre à vos attentes et faire de Louresse-Rochemenier une commune encore plus dynamique et accueillante.

Votre soutien et votre engagement sont des moteurs essentiels de notre avancée vers un avenir plus prometteur pour notre communauté. Nous accueillons avec enthousiasme vos idées, suggestions et critiques constructives, qui enrichissent et façonnent l'avenir de notre ville.

Je vous encourage vivement à vous tenir informés de l'avancement de nos projets en consultant notre site web, notre page Facebook et nos communications écrites. Votre implication est indispensable pour faire de Louresse-Rochemenier un endroit accueillant où chacun peut pleinement profiter de la vie. En participant aux événements organisés dans la commune, vous contribuez à renforcer nos liens et à favoriser les échanges entre tous.

Je vous souhaite à tous un mois de mai joyeux et rempli de réussite, suivi d'un mois de juin prometteur.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question, préoccupation ou idée que vous souhaitez partager.

Ensemble, construisons l'avenir de Louresse-Rochemenier !

Pierre-Yves Douet,
Maire de Louresse-Rochemenier

MUSÉE ROCHEMENIER

Vendredi 14 Juin 2024 de 19h à 22h visitez le musée sous la lumière des bougies, tout au long de votre parcours 1 000 bougies éclaireront les salles un moment qui vous replongera dans l'ancien temps. Au programme deux saynètes jouer par la troupe de Théâtre de Louresse-Rochemenier pour illustrer le quotidien que pouvait vivre les habitants des anciennes fermes. Ils vous interpréteront les Potins de la ferme et le Tablier de Marie tout au long de la soirée. Les entrées se feront de 19h jusqu'à 21h avec un tarif unique de 5€ à partir de 6 ans. Cette soirée reste gratuite pour les habitants de la commune.



Voyage scolaire

Les élèves du CE1 au CM2 des écoles "Les Blés d'Or" et "Alexandre Pain" sont partis en classe de découverte à Meschers-sur-Gironde du 15 au 18 avril.

Au programme de ce séjour : char à voile, estran rocheux, randonnée à la pointe de Suzac, ateliers de fabrication de cerf-volants et mini-éoliennes sans oublier l'enquête au port de Royan et la visite du phare de Grave.

Tout le monde est revenu ravi du séjour !

BCD

Appel aux bénévoles :

Les enseignantes de l'école recherchent des personnes bénévoles pour gérer le prêt de livres.

Si vous êtes intéressé.e , merci de contacter l'école au 02.41.59.31.33 ou par mail : ce.0490707c@ac-nantes.fr



EXPOSITION « L'ART SACRÉ À ROCHEMENIER »

Sacré Rochemenier !

Exposition d'Art Sacré le 14 juin 2024
19h-22h – Eglise de Rochemenier

La paroisse de Doué la Fontaine dévoile les trésors d'Art Sacré qui sont dissimulés dans les sacristies de nos églises. Emérance Ogereau, dans le cadre de son Master en valorisation du Patrimoine et originaire de La Bournée, organise une exposition d'Art Sacré.



Vous pourrez admirer des œuvres en tous genres témoins d'une époque révolue et des traditions religieuses de nos villages : des vêtements liturgiques, des pièces d'orfèvrerie ainsi que des objets sacrés.

Vous découvrirez, le temps d'un soir, l'église romane de Rochemenier d'une nouvelle façon avec une illumination à la bougie.

LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PARKING DE ROCHEMENIER

La première phase de notre projet, comprenant la création d'une halle et l'installation de toilettes automatiques, est désormais achevée, offrant ainsi un accueil plus confortable aux visiteurs. Ces toilettes, accessibles à tous et autonettoyantes, seront un ajout apprécié.

Nous poursuivons notre engagement pour améliorer l'expérience des visiteurs en acquérant un terrain pour aménager un espace pique-nique ombragé à l'entrée de Rochemenier. Cette initiative vise à créer un lieu convivial et propice



aux moments de détente en famille, entre amis ou pour les touristes visitant notre beau village. Des panneaux seront installés prochainement pour signaler ces espaces.

Actuellement, nous recherchons activement des subventions auprès de nos partenaires pour financer les prochaines étapes des travaux, notamment l'aménagement du grand parking. Notre objectif est de rendre Rochemenier accueillant et attrayant pour les touristes, renforçant ainsi son attractivité en tant que « porte d'entrée » vers un monde souterrain qui mérite d'être valorisé.

Dans un contexte où la compétition entre les sites touristiques est de plus en plus intense, il est essentiel que nous investissions dans l'amélioration de nos infrastructures. En planifiant pour l'avenir, nous assurons la pérennité et le rayonnement de notre commune dans le paysage touristique régional. Bien que Rochemenier génère actuellement des revenus substantiels pour la commune, l'avenir étant incertain, il est impératif de se préparer à maintenir un niveau de qualité élevé pour rester compétitif et attractif à long terme.

PÊCHE À L'ÉTANG DES MARAIS

Dans un souci d'accessibilité pour tous les amateurs de pêche, les élus du conseil municipal de Louresse-Rochemenier ont fait un choix audacieux : offrir la gratuité de la pêche à l'étang des Marais, sans contrainte de carte de pêche.

Face à ce dilemme, les élus ont décidé de privilégier l'accessibilité et la convivialité en allouant un budget de 300€ pour l'achat de poissons, garantissant ainsi une expérience de pêche agréable et enrichissante pour tous les habitants de la commune. La deuxième solution, confiant la gestion de l'étang à la fédération avec l'obligation d'avoir une carte de pêche, a été écartée.

Cette décision permet à chacun, novice ou passionné, de profiter pleinement des joies de la pêche en famille ou entre amis, sans se soucier des formalités administratives et de manière entièrement gratuite.

La pêche à l'étang des Marais devient ainsi un loisir familial, accessible à tous, favorisant les moments de partage et de détente au cœur de la nature. C'est une occasion unique de se ressourcer

et de créer des souvenirs inoubliables dans un cadre préservé et enchanteur.

Nous invitons donc tous les habitants de Louresse-Rochemenier à profiter de cette opportunité exceptionnelle et à venir découvrir ou redécouvrir les plaisirs simples de la pêche à l'étang des Marais. Des tables de pique-nique sont également disponibles pour compléter cette expérience conviviale.

Depuis deux ans, nos agents réalisent un entretien raisonné de l'étang en laissant volontairement des espaces d'herbe non coupée.



LOGEMENT COMMUNAL

Afin de soutenir activement les personnes en quête d'emploi, de stage ou de formation, les élus du conseil municipal de Louresse-Rochemenier ont pris la décision de mettre en location, pour la modique somme de 10€ par nuit, le petit logement situé au-dessus de la mairie.

À partir du 1er juin, ce logement sera accessible aux personnes en recherche d'opportunités professionnelles dans notre commune. Cette initiative vise à offrir une solution d'hébergement abordable pour une durée maximale de deux mois, tout en utilisant efficacement un espace souvent vacant.

Cette démarche s'inscrit dans notre engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'accompagnement des chercheurs d'emploi ou de formation. En facilitant l'accès à un logement temporaire, nous espérons aider ceux qui doivent se déplacer pour des entretiens d'embauche, des stages ou des formations.

Louresse-Rochemenier se veut une commune solidaire, attentive aux besoins de ses habitants et déterminée à soutenir chacun dans son parcours professionnel. Si cette mesure vous concerne, nous vous invitons à contacter la mairie dès à présent pour bénéficier de cette opportunité d'hébergement.

VOIE VÉLO ENTRE LOURESSE ET ROCHEMENIER

Dans un contexte où les déplacements doux gagnent en popularité, une nouvelle voie cyclable est en préparation pour relier les villages de Louresse et Rochemenier, offrant ainsi une alternative sûre et agréable pour les cyclistes et les piétons.

Ce projet municipal se démarque par son approche sécuritaire : la voie cyclable sera aménagée sur les bas-côtés, à l'abri de la circulation routière, assurant ainsi la quiétude des utilisateurs sans craindre les dangers liés aux voitures.

Au-delà de son aspect pratique, cette voie cyclable revêt également une signification symbolique profonde en unissant physiquement Louresse et Rochemenier, deux villages administrativement liés depuis 1842.

Cette initiative répond à une demande croissante des citoyens en faveur de modes de déplacement plus durables et respectueux de l'environnement. En offrant une alternative attrayante à la voiture, ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à promouvoir la mobilité douce et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Actuellement

subventionné à hauteur de 43% par le département, nous espérons également recevoir un soutien financier de l'État.

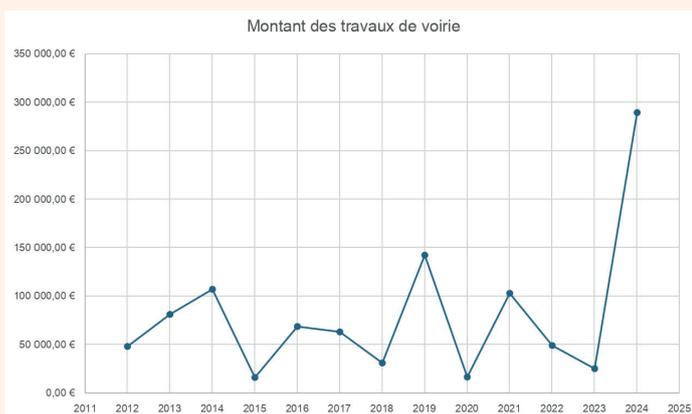
Pour faciliter l'accès aux hameaux de la Bournée et de Launay, un fléchage avec les temps de parcours à vélo sera également mis en place.

En conclusion, la future voie cyclable entre Louresse et Rochemenier incarne un symbole de connexion entre deux villages historiquement liés, tout en offrant une solution pratique et sécuritaire pour les déplacements doux. L'objectif est une inauguration en septembre/octobre 2024.



VOIRIE

Depuis plusieurs années, les dépenses en voirie ont été un sujet de préoccupation récurrent. L'année 2024 marque un tournant, avec des dépenses en voirie qui atteignent les 300 000€ ; un record depuis de nombreuses années.



Cette augmentation significative des dépenses en voirie est le résultat direct des conditions météorologiques extrêmes rencontrées cet hiver et la volonté de la municipalité de prendre ce problème à bras le corps. Les fortes pluies ont sévèrement endommagé les routes, accentuant les fissures et les nids-de-poule déjà présents. Face à cette situation critique, les agents ont été contraints de prendre des mesures immédiates pour remédier à l'état précaire des infrastructures routières en bouchant les trous avec du 0,20.

Mesure temporaire, mais indispensable ; il n'est pas possible de refaire la voirie quand il pleut des cordes.

Nous distinguons deux types de voirie : la voirie secondaire et la restructuration entière d'une rue. Pour ce premier type de voirie, les travaux, bien que coûteux, sont indispensables pour garantir la fluidité de la circulation et assurer la sécurité des usagers de la route. L'appel d'offre se termine fin mai et les travaux seront réalisés vers la fin de l'été.

Pour la restructuration et création des routes (rue des Ecottiers, rue du parc et route de Villeneuve), l'appel d'offre est terminé et les travaux devraient bientôt commencer.

Il est essentiel que les investissements en voirie soient durables et planifiés à long terme. Nous sommes déjà en train de travailler sur les projets 2025, afin de ne pas perdre de temps.

En conclusion, l'année 2024 restera marquée par un record de dépenses en voirie, reflétant la nécessité urgente de rénover les infrastructures routières après un hiver pluvieux dévastateur.

EXPOSITION GRATUITE

« Ils ont rejoint de Gaulle ! Les Français libres de Maine-et-Loire », aux horaires d'ouverture de la Mairie, jusqu'à fin juin.